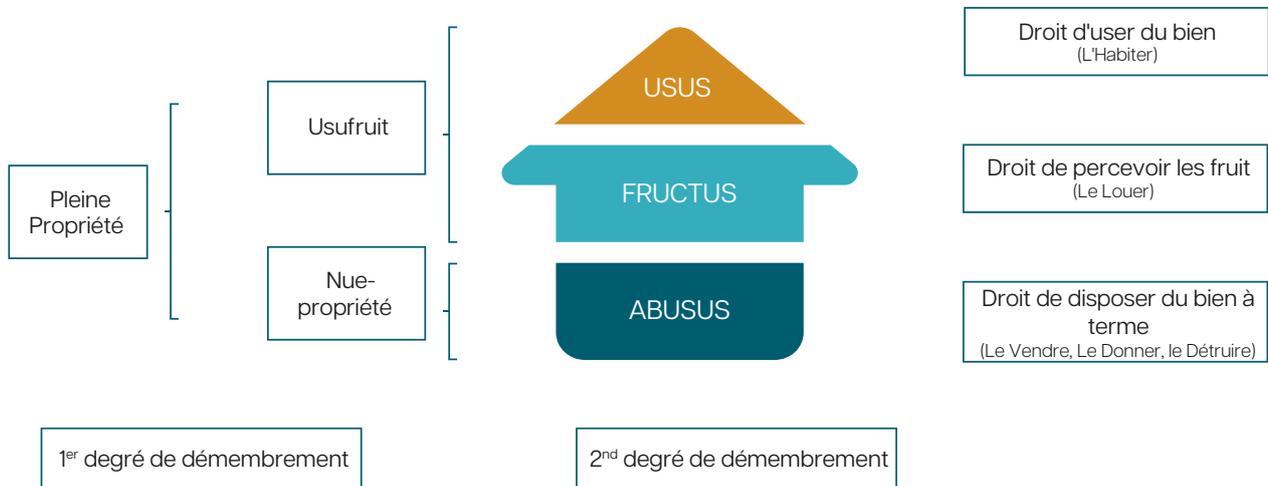


NUE-PROPRIÉTÉ

La liberté de louer

Touchez la valeur de la nue-propiété du bien en restant chez vous.



- Le vendeur conserve l'usufruit jusqu'au terme du contrat et la liberté de louer son bien

- Le vendeur bénéficie d'abattements fiscaux sur les rentes

- Le vendeur peut toucher la totalité de la valeur occupée du bien immédiatement

- Les rentes sont majorées en cas de départ anticipé du bien

Le saviez vous ?

La nue-propiété est particulièrement indiquée pour les seniors qui n'ont pas vraiment besoin d'une rente mensuelle et souhaitent juste un gros bouquet pour financer un projet.

Pour en savoir plus sur la nue-propiété :

0 800 400 230

service & appel gratuits



Commandez l'ouvrage Viager -
50 questions essentielles sur :



SENIOR Consulting
Group

POUR UNE NOUVELLE GÉNÉRATION D'ACTIFS